



TADJOURAH

L'expropriation culturelle

Les Afars face à une entreprise d'effacement culturel : accusations de manipulations dans les dossiers soumis à l'UNESCO

Depuis plusieurs mois, dans le sultanat de Tadjourah, berceau historique du peuple afar, des voix s'élèvent pour dénoncer ce qu'elles considèrent comme une **marginalisation croissante du patrimoine culturel afar** dans les politiques officielles de préservation du patrimoine immatériel. Une stratégie d'effacement culturel orchestrée par le ministère djiboutien de la Culture, notamment dans la préparation des candidatures destinées à l'UNESCO. Les accusations, graves et répétées, mettent en lumière des pratiques jugées « douteuses », visant à marginaliser le patrimoine immatériel afar au profit d'éléments exclusivement issus de la tradition issa.

La Madqa écartée : un droit coutumier autochtone remplacé par le Xeer Ciise

Selon plusieurs représentants traditionnels afar, le ministère les avait dans un premier temps sollicités pour préparer l'inscription de deux éléments essentiels à leur identité :

- la **Madqa**, système de droit coutumier afar,
- et une galette traditionnel afar. (Ga'ambo)

Mais lors de la transmission du dossier à l'UNESCO en 2023 ces éléments auraient été **écartés sans explication**. Seuls figurent exclusivement comme **élément traditionnel national** :

- le **Xeer Ciise**, droit coutumier issa, désormais présenté comme le système coutumier national de Djibouti,
- et le **Xeedho**, plat issa.



Filles Afars dans le cortège du Ibna orobi

Pour les analystes, opinion publique et peuple afar, cette substitution constitue une **discrimination culturelle manifeste**, puisqu'elle relègue un droit coutumier autochtone, historiquement enraciné dans les régions du Nord et du Sud, au profit d'un droit tribal issa issu du groupe ethnique dominant du pouvoir central.

Le dossier du cortège nuptial Zaafa : des traductions falsifiées, des consentements détournés

L'affaire la plus choquante et explosive concerne l'inscription du **cortège nuptial afar, l'Ibna Orobi** comme zaffa arabe.

Cette pratique, profondément ancrée dans la tradition orale afar, aurait été réinterprétée, dans les documents officiels, comme une variante d'un cortège dit « arabe », la Zaafa, présenté comme une pratique commune au Golfe et à la côte est-africaine.

Pour justifier cette requalification, des vidéos de responsables afar ont été utilisées.

Mais, selon les dénonciations récentes, **les traductions jointes ne correspondent pas à ce que disent réellement les intervenants** :

- Les versions officielles affirment que les notables soutiennent la Zaafa.
- Mais en afar, ils déclarent clairement vouloir inscrire **uniquement l'Ibna Orobi**, sans aucune référence arabe.

Ces révélations ont sidéré l'opinion publique, qui y voit un **détournement délibéré** destiné à intégrer Djibouti dans un dossier de patrimoine arabo-africain, probablement monté en coopération avec des pays du Golfe et de l'Afrique de l'Est.



Les Afars face à une entreprise d'effacement culturel : accusations de manipulations dans les dossiers soumis à l'UNESCO

Un chef traditionnel dément catégoriquement avoir donné son consentement

L'homme de culture **Alwan Bourhan**, proche du conseil traditionnel de Tadjourah, affirme avoir contacté **Houmad Barkat**, chef de village, présenté dans les documents officiels comme approuvant le projet Zaafa.

La réponse de ce dernier est sans ambiguïté : il n'a jamais été consulté, jamais signé, jamais validé. Toute documentation prétendant le contraire serait « une pure fabrication ».

Ces accusations alimentent l'idée d'une **construction administrative fictive**, destinée à donner un vernis communautaire à un projet qui n'a jamais reçu l'assentiment réel des communautés concernées.

Un mécanisme onusien instrumentalisé : l'UNESCO transformée en outil d'ingénierie identitaire

Les experts afar dénoncent une stratégie plus large : **l'instrumentalisation des procédures de l'UNESCO** pour légitimer une identité nationale réduite à la seule culture issa. L'inscription du Xeer Ciise comme droit coutumier national en est l'exemple le plus visible.

Derrière ces choix, ils voient :

- un **ethnocentrisme d'État somali-issa**,
- une consolidation du pouvoir à travers un récit culturel uniforme,
- une marginalisation programmée d'un peuple autochtone afar,
- et une tentative d'attribuer aux issas le monopole du patrimoine national.

Certains analystes parlent d'une « **dépossession culturelle institutionnalisée** ».

Le rôle controversé de la ministre de la culture: modernité affichée, politique identitaire dissimulée

La ministre de la Culture, docteure et figure présentée comme symbole de modernité intellectuelle, est au centre de la controverse.

Pour ses détracteurs, le contraste est saisissant :

- un discours sophistiqué sur le patrimoine et l'unité,
- mais des décisions de terrain qui **favorisent systématiquement une seule composante ethnique**, issa, la sienne.
- et un usage des cadres internationaux pour **renforcer une narration identitaire partielle**.

Le vernis académique sert, donc, à masquer une politique culturelle profondément excluante.

Conclusion : Un système de domination à double vitesse : démographie au Sud, effacement culturel au Nord

Au Sud, le **sultanat de Gobaad** fait face à une **dépossession territoriale** lente mais implacable, alimentée par une **coalition de peuplement** transformant progressivement la composition démographique historique de la région. Ce phénomène, que dénoncent ses représentants traditionnels, fragilise non seulement l'équilibre social, mais aussi les structures ancestrales qui garantissaient la cohésion interne du pays afar.

Au Nord, le **sultanat de Tadjourah** subit une dépossession plus insidieuse, mais tout aussi destructrice : celle de la mémoire et du patrimoine, orchestrée par des procédures administratives biaisées, des dossiers culturels détournés et une manipulation du mécanisme UNESCO pour redessiner

l'identité nationale à l'avantage d'une seule composante ethnique.

Ainsi, les deux sultanats, piliers historiques du peuple afar, sont attaqués sur deux fronts complémentaires :

- **Gobaad**, fragilisé dans son existence physique, par le jeu démographique et territorial.

- **Tadjourah**, fragilisé dans son existence symbolique, par l'effacement culturel et la réécriture de son histoire.

Ces deux dynamiques ne sont pas des accidents isolés. Elles dessinent les contours d'un **système de domination à géométrie variable**, où :

- le territoire est reconfiguré,
- la mémoire est remodelée,
- la légitimité historique est redistribuée,
- et la représentation nationale est monopolisée.

Un système qui ne se contente pas de gouverner : il **redéfinit qui a le droit d'exister, d'être vu, d'être entendu et d'être transmis**.

En minant simultanément le socle territorial de Gobaad et le socle mémoriel de Tadjourah, ce mécanisme vise à affaiblir la continuité historique du peuple afar, à fragmenter ses institutions traditionnelles et à marginaliser son rôle fondateur dans l'histoire de Djibouti.

Face à cette double offense, territoriale et culturelle, la **mobilisation des Afars n'est plus une option : c'est une urgence historique. Car un peuple que l'on prive de sa terre et de sa mémoire est un peuple que l'on tente de défaire**. Et c'est à travers la résistance, l'unité, la documentation, la parole publique et la vigilance internationale que les Afars pourront préserver ce que d'autres s'efforcent de leur arracher : **leur place légitime dans la nation et dans l'histoire**.

Patrimoine, récit national et invisibilisation : le cas du Xeer Ciise

L'inscription d'un élément au patrimoine culturel immatériel engage des choix de représentation, de hiérarchisation et de mise en récit qui dépassent parfois la simple sauvegarde d'une pratique. Le dossier d'inventaire consacré au Xeer Ciise, système coutumier des communautés somali-issa, **porté et validé par les institutions culturelles djiboutiennes**, constitue à cet égard un document révélateur des mécanismes à l'œuvre dans la fabrication contemporaine du patrimoine national à Djibouti et dans la région. Sa lecture attentive permet d'interroger non seulement ce qui est mis en avant, mais aussi ce qui demeure hors champ, tant sur le plan historique que culturel.

Construire un patrimoine national par sélection et simplification

Dès l'introduction, le document installe un **cadre territorial et humain** présenté comme largement homogène. Les espaces évoqués, de Djibouti à l'État régional somali d'Éthiopie en passant par le Somaliland, apparaissent structurés autour d'une continuité somali-issa, la cohabitation avec d'autres groupes n'étant mentionnée qu'à la marge, sans description précise ni reconnaissance normative. Cette présentation tend à produire un **paysage culturel unifié**, dans lequel la pluralité historique et sociale des régions concernées n'est pas véritablement intégrée au raisonnement. L'absence de **toute référence explicite aux Afars**, pourtant présents de longue date dans ces mêmes espaces, contribue à cette construction d'un territoire culturel simplifié, où une seule tradition semble faire office de référent central.



Djiboutiens en tenues traditionnelles somali-issa

La **cartographie** qui accompagne le dossier prolonge et renforce cette logique. Intitulée « *Lands inhabited by the Somali-Issa community* », elle représente comme continus des espaces pourtant historiquement partagés. Elle inclut notamment des zones correspondant à la **région administrative afar en Éthiopie** ainsi qu'à la localité d'**As Eyla** et ses environs notamment Gabla et Hemed en République de Djibouti, où la présence afar est pourtant attestée, continue et institutionnellement reconnue. Loin d'être un outil neutre, cette carte matérialise visuellement **une lecture sélective du territoire** et transforme une option narrative en évidence géographique, entérinant une appropriation symbolique de l'espace qui rend invisibles certaines présences.

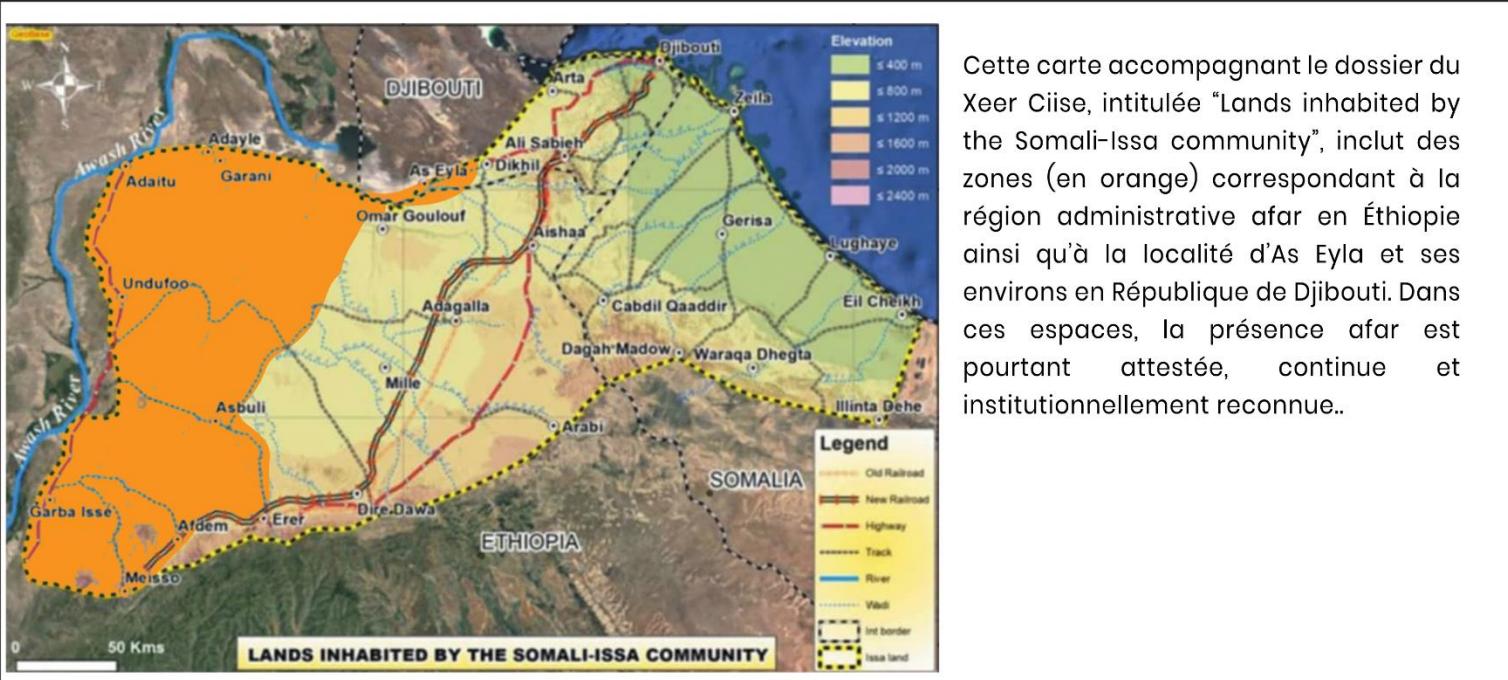
L'invisibilisation ne se joue donc pas seulement dans le texte, mais aussi dans les dispositifs iconographiques mobilisés pour donner à voir le patrimoine.

Hiérarchisation des héritages dans le récit officiel

L'ancrage historique mobilisé par le dossier renforce cette construction. La formalisation du Xeer Ciise est située au XVI^e siècle, période décrite comme un moment de bouleversements majeurs dans la Corne de l'Afrique. Le récit établit un lien direct avec **les campagnes de l'imam Ahmed ibn Ibrahim al-Ghazi**, présenté comme « chef des Somali, des Harari et d'autres peuples de la région ».

Cette séquence historique est utilisée comme un socle narratif, suggérant une inscription de l'émergence du Xeer Ciise dans la séquence des bouleversements politiques de l'époque. Or, cette mise en relation repose sur **une lecture discutable des équilibres politiques** de l'époque, les données disponibles ne permettant pas d'établir une continuité institutionnelle directe entre les structures du XVI^e siècle et la formalisation ultérieure du Xeer Ciise. Ce qui interroge la manière dont le passé est convoqué pour légitimer un récit patrimonial contemporain.

Patrimoine, récit national et invisibilisation : le cas du Xeer Ciise



Cette mobilisation du passé s'inscrit dans une logique plus large de construction patrimoniale, où références historiques, cadres territoriaux et dispositifs visuels convergent pour produire un récit national cohérent fondé sur une sélection implicite des héritages rendus visibles, au détriment d'autres pourtant historiquement attestés et socialement structurants.

C'est en élargissant la focale au-delà du seul dossier du Xeer Ciise que cette analyse prend toute sa portée. Les choix opérés dans cet inventaire patrimonial entrent en résonance avec d'autres dynamiques culturelles récentes portées par les institutions djiboutiennes. Qu'il s'agisse des représentations mises en avant lors de l'Expo d'Osaka, du forum Heritage ou des dispositifs de promotion culturelle à l'international, une cohérence se dessine. Certains éléments culturels sont systématiquement mobilisés comme **vitrines de l'identité nationale**, tandis que d'autres, tandis que d'autres, pourtant inscrits dans les pratiques sociales locales, demeurent absents.

L'éviction progressive du madqa dans le processus d'inscription à l'UNESCO illustre cette dynamique. Cette pratique, profondément ancrée dans la culture afar, ne trouve aujourd'hui que peu de place dans les récits institutionnels contemporains, qu'ils soient patrimoniaux, diplomatiques ou événementiels. Prise isolément, chaque décision peut être présentée comme un choix circonstanciel. Mais leur accumulation produit un effet plus large, celui d'une **hiérarchisation** symbolique où certaines composantes de la société djiboutienne accèdent à une visibilité nationale et internationale renforcée, tandis que d'autres restent reléguées à la périphérie du récit collectif.

Il ne s'agit pas ici d'attribuer une intention explicite d'effacement ou de marginalisation. L'analyse porte sur les effets produits par des choix répétés de représentation. En sélectionnant certains héritages comme emblèmes du national, les institutions contribuent à définir un cadre identitaire qui ne reflète que partiellement la diversité historique et culturelle du pays.

Le dossier du Xeer Ciise apparaît ainsi moins comme un simple inventaire que comme un révélateur des logiques contemporaines de fabrication du patrimoine national à Djibouti. Il montre comment la reconnaissance culturelle, lorsqu'elle est institutionnalisée, participe à la construction d'un récit officiel où la visibilité n'est pas distribuée de manière égale. Interroger ces mécanismes revient à poser une question centrale de gouvernance culturelle, celle de la manière dont un État pluriel choisit de se raconter, et de la place qu'il accorde, ou non, à l'ensemble de ses composantes dans l'image qu'il projette de lui-même. ■

La diaspora afar se mobilise pour la paix et appelle le monde à se tenir à ses côtés

La Corne de l'Afrique est en train de basculer. Aux frontières poreuses des États, les conflits se multiplient, les alliances changent au gré des intérêts militaires ou économiques, et les populations civiles paient chaque jour un prix toujours plus lourd. Parmi elles, les Afars se trouvent à l'un des épicentres de la tempête : marginalisés, divisés par les frontières, exposés aux violences, ignorés des capitales, courtisés par les puissances étrangères, mais rarement écoutés.

C'est précisément pour rompre ce silence que la diaspora afar se donne rendez-vous à **Bruxelles du 26 au 28 décembre**. Une conférence décisive, pensée comme un point de ralliement, un espace de mobilisation, une plateforme de défense collective. Un moment où chaque voix comptera et où chaque absence pèsera.

Une région qui s'embrase et un peuple en première ligne

Depuis deux ans, la **Corne de l'Afrique** connaît une escalade inquiétante. Le conflit au Tigré a laissé une région fracturée, saturée d'armes et traversée par des lignes de fracture communautaire. L'Éthiopie peine à stabiliser ses périphéries, tandis que l'Érythrée poursuit une logique de militarisation implacable.

À **Djibouti**, la crise politique autour du sixième mandat du président Guelleh fragilise un pays déjà marqué par les rivalités internes et les pressions extérieures. Et au **Somaliland**, l'incendie couve : insurrections mortelles à Awdal, **crise de Zeila** alimentée par des ingérences régionales, fragmentation territoriale après la sécession de la région SSC. Des dizaines de morts en quelques semaines et rien n'indique



que le pire soit derrière.

Dans toutes ces secousses, les Afars se retrouvent dans une position dramatiquement constante : en première ligne, mais sans protection. Leurs terres se situent justement là où les États testent leurs forces, où les multinationales prospectent les minerais, où les corridors stratégiques se tracent, où les tensions se cristallisent.

Assez d'être spectateurs, la diaspora entre en action.

Face au risque d'un nouveau cycle de violences et à l'effritement accéléré des équilibres régionaux, l'heure n'est plus à l'attente. À Bruxelles, la diaspora veut faire ce que personne ne fera à sa place : **analyser, alerter, se structurer, proposer, et peser.**

Pendant trois jours, chercheurs, professionnels, militants, responsables communautaires et citoyens engagés vont se réunir pour :

- comprendre les dynamiques militaires, politiques et économiques qui menacent les populations afar ;
- construire des stratégies de paix et de stabilité adaptées à la réalité du terrain ;

- élaborer une plateforme d'action transnationale pour défendre les droits et la sécurité des communautés ;
 - coordonner un plaidoyer international capable de faire bouger les lignes ;
 - donner à la diaspora un rôle déterminant dans le futur de la région.
- Cette conférence n'est pas seulement un événement : c'est un tournant, peut-être même un point de non retour.

Pourquoi votre présence compte vraiment

Parce qu'un peuple sans voix est un peuple en danger.

Parce qu'un agenda régional aussi explosif exige unité, expertise et solidarité.

Parce que l'histoire des Afars faite de résilience mais aussi d'effacement politique ne peut plus être écrite sans leur participation directe.

Un appel clair : venez. Impliquez-vous. Faites partie du changement.

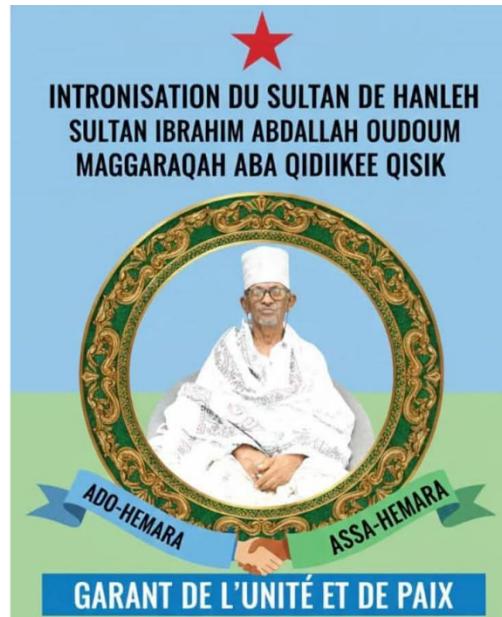
Hanlé, la main de l'État dans la fracture du pouvoir coutumier afar

Hanlé dans la région de Dikhil abritera, le 26 décembre 2025, l'intronisation d'un sultan présenté comme l'autorité coutumière de la confédération locale, cérémonie placée – fait sans précédent – sous la présidence de la ministre de l'Économie numérique, assistée du ministre des Infrastructures en qualité de vice-président du comité d'organisation. Cette configuration, qui fait entrer le pouvoir exécutif au cœur d'un processus traditionnellement autonome, confère à l'événement une portée qui dépasse largement son cadre territorial. L'inauguration d'un nouveau centre d'autorité coutumière, **sous le parrainage explicite de figures gouvernementales**, ne peut être vue comme un simple appui protocolaire. Elle introduit une dimension politique majeure qui interroge la nature du moment et la direction que prennent les relations entre État et institutions traditionnelles.

Dans une région où l'équilibre coutumier repose sur une hiérarchie ancienne et sur des règles précises de succession et de représentativité, l'intervention de l'État dans une intronisation marque un tournant. Elle ouvre la voie à une fragmentation accrue du socle traditionnel afar, non plus seulement sous l'effet des dynamiques internes, mais désormais amplifiée par des acteurs institutionnels dotés d'un poids politique considérable.

Modernité et redistribution des formes d'influence

Pendant des générations, les sultanats afar ont structuré la vie politique autour d'une architecture stable, articulée à une mémoire des alliances, à des lignages reconnus et à un système coutumier précis.



Ce cadre se délite à mesure que la modernité ouvre de nouveaux espaces d'autorité. L'accès aux institutions étatiques, l'essor des réseaux économiques et l'usage stratégique des technologies numériques permettent à des figures locales de **disposer d'une influence indépendante** des structures traditionnelles. Le pouvoir circule aujourd'hui selon des logiques multiples, souvent détachées des sultanats, créant un terrain où émergent de nouveaux prétendants dont la légitimité se construit en dehors des anciens repères.

Une perte de mémoire historique qui fragilise la coutume

Ce basculement est aggravé par l'affaiblissement du savoir coutumier. Les règles de succession, les rôles complémentaires des confédérations, la fonction politique des tribus dans la consolidation des sultanats sont de moins en moins connus. La tradition, vidée de son socle de connaissances partagées, devient un **espace ouvert à la réinterprétation**.

Chacun peut l'invoquer, la reconstruire ou l'altérer selon ses intérêts. Cette perte de mémoire crée un vide dans lequel prospèrent les initiatives individuelles et les intronisations parallèles, sans ancrage solide dans l'histoire afar.

Des sultanats affaiblis, incapables de régulation

Les sultanats historiques, longtemps garants de l'équilibre coutumier, traversent aujourd'hui une phase d'affaiblissement profond. Minés par des divisions internes, mais aussi par l'implication croissante de l'État dans des domaines autrefois strictement traditionnels, ils peinent à maintenir leur rôle de régulateurs. Là où ils assuraient autrefois la cohésion, l'arbitrage et la continuité, ils se retrouvent désormais relégués à une position défensive, **incapables d'imposer l'autorité** des règles anciennes ou de contenir les initiatives qui émergent en dehors de leur périmètre. L'intronisation de Hanlé s'inscrit dans cette dynamique : elle n'est pas l'expression d'une évolution interne maîtrisée, mais le symbole d'un ordre traditionnel qui ne parvient plus à contenir les aspirations ascendantes nées des réseaux modernes et des ambitions locales.

L'implication de l'État : un tournant politique

La participation active de deux ministres dans l'organisation de cette intronisation marque un changement majeur. L'État ne se contente plus d'observer les recompositions coutumières ; il les accompagne et, ce faisant, les légitime.

Hanlé, la main de l'État dans la fracture du pouvoir coutumier afar



Guerriers Afars dans la localité de Errer, Ethiopie

En offrant un cadre institutionnel à une autorité émergente, il confère à cette initiative **une reconnaissance symbolique qui rivalise avec celle du sultanat de Gobaad**. Cette intervention peut être interprétée comme une manière de reconfigurer l'autorité afar de l'extérieur, en substituant aux mécanismes internes de légitimité une validation politique nationale. Une telle démarche crée un précédent susceptible d'encourager d'autres confédérations à s'émanciper de leurs structures historiques, convaincues qu'un appui gouvernemental suffit à fonder une autorité coutumière autonome.

Tadjourah, un précédent

La situation de Tadjourah illustre la dérive en cours. Capitale historique de la mémoire afar, elle est aujourd'hui marquée par l'existence de deux sultans, l'un à Djibouti et l'autre en exil. Une telle coexistence aurait été inconcevable il y a encore quelques décennies.

Lorsque même le centre symbolique du

système coutumier se trouve éclaté, c'est l'ensemble de l'édifice institutionnel qui vacille. Tadjourah annonce ce que Hanlé semble confirmer : une fragmentation devenue structurelle.

Vers la fin d'un ordre historique ?

La question est désormais posée : assistons-nous à l'exténuation progressive de l'ordre sultanique afar ? Non par rupture soudaine, mais par érosion silencieuse, où les titres subsistent tandis que leur capacité à incarner la cohésion collective s'amenuise. Les sultanats ont longtemps été des institutions de continuité, garantes de l'équilibre social et de la transmission de la mémoire. Leur affaiblissement ne laisse pas un vide neutre ; il ouvre un espace où les ambitions locales, les logiques étatiques et les recompositions sociales façonnent de nouvelles formes d'autorité, parfois incompatibles entre elles.

Un moment critique pour la cohésion afar

La prolifération des intronisations ne témoigne pas de la vitalité du système coutumier, mais de son éclatement. Elle révèle un monde afar traversé par des tensions qui opposent tradition et modernité, mémoire et opportunité, continuité et fragmentation. L'épisode de Hanlé apparaît ainsi comme un révélateur de la crise actuelle, mais aussi comme un avertissement : sans une réflexion collective sur le rôle des sultanats, la place de l'État et la transmission de la mémoire, la fragmentation risque de devenir irréversible, affaiblissant durablement la capacité des Afars à se projeter dans un avenir commun. ■



Réunion du comité d'organisation

Crise de Zeila : le Somaliland vacille face à une ingérence djiboutienne et une escalade communautaire sans précédent

La crise née autour de la célébration du Xeer Ciise à Zeila a franchi un seuil critique. Ce qui relevait initialement d'un événement culturel s'est transformé en l'un des épisodes les plus graves d'instabilité qu'ait connu le Somaliland depuis des années.

Dans cette zone frontalière sensible, le conflit oppose désormais deux communautés, Gadaboursis et Issas, prises dans un jeu de représentations identitaires, d'allégations d'ingérence régionale et de revendications territoriales.

Pour les Gadaboursis, majoritaires dans la région de Seel et d'Awdal, la cérémonie du Xeer Ciise est perçue comme une tentative d'imposer une **empreinte identitaire** issa à Zeila, ville qu'ils considèrent comme un élément central de leur histoire régionale. De leur côté, les Issas présentent l'événement comme un **droit coutumier légitime**, soutenu par Djibouti.

Les signaux d'une implication djiboutienne contestée

Le déplacement à Djibouti de l'Ogass issa et de sa délégation a renforcé les soupçons. Le **rôle actif de l'État djiboutien** dans l'organisation et la mise en scène de la cérémonie est désormais largement évoqué par des responsables locaux et des observateurs régionaux.

Dans le discours gadaboursi, cette intervention est interprétée comme une **stratégie d'influence** visant à consacrer symboliquement une appartenance issa de Zeila, ce que plusieurs voix qualifient de pression territoriale douce.

Une crise locale qui éclate dans un contexte national fragile



Abdiracman Ciiro - président de la Somaliland

La flambée de violences de Zeila s'inscrit dans un Somaliland déjà secoué par plusieurs vagues de violences. À Borama, dans la nuit du 4 au 5 décembre 2025, **deux manifestants ont été tués** et une dizaine blessés lors d'affrontements liés à un autre événement rattaché au Xeer Ciise. Les violences se sont intensifiées le 5 décembre, portant le nombre de **morts à plus d'une vingtaine** et laissant des bâtiments publics endommagés.

Depuis deux ans, des affrontements armés dans l'est du pays ont fait plus de quarante morts. L'été 2025 avait déjà été marqué par des manifestations antigouvernementales réprimées dans plusieurs villes.

Dans ce cadre, la crise de Zeila apparaît comme l'accélérateur d'un paysage politique sous tension, où fractures communautaires, revendications territoriales et affaiblissement institutionnel se superposent.

Un gouvernement paralysé entre pressions contradictoires

La gestion du dossier par le président **Abdiracman Ciiro** a illustré la fragilité du pouvoir central. Pendant plusieurs jours, les positions officielles ont oscillé : promesses aux Gadaboursis, assurances aux Issas, puis annonces et contre-annonces.

Sous pression de Djibouti, la cérémonie avait finalement été validée pour le 14 décembre, déclenchant des mobilisations massives dans la région d'Awdal où plusieurs localités ont érigé des barricades et affronté les forces de sécurité.

Un tournant décisif : annulation présidentielle et radicalisation du discours issa

Le 6 décembre, confronté à l'extension des violences, le président Ciiro a annulé la cérémonie.

Cette décision, conçue comme une mesure d'urgence, a immédiatement provoqué la **colère de l'Ogass issa**, qui a appelé publiquement les Issas à s'armer et à défendre leurs terres. Cet appel constitue une rupture majeure et confère à la crise une dimension sécuritaire explicite.

Crise de Zeila : le Somaliland vacille face à une ingérence djiboutienne et une escalade communautaire sans précédent

La confrontation ne se limite plus aux revendications symboliques. Elle se structure désormais autour d'un rapport de force ouvert entre communautés, chacune se percevant comme menacée dans son espace et dans ses droits.

à la souveraineté, à la représentation territoriale et à la sécurité collective, ce qui démultiplie la portée et la gravité de la crise.

Des leaders gadaboursis évoquent ouvertement l'hypothèse d'une insurrection ou d'une autonomie

Si la situation n'est pas stabilisée rapidement, le Somaliland pourrait entrer dans une phase de morcellement durable, redessinant en profondeur l'équilibre politique de la Corne de l'Afrique. ■



Ogass des Issas à Djibouti avec des éléments de la Police nationale

Entre ingérence régionale et risque d'insurrection

Le Somaliland doit désormais gérer un risque réel de fragmentation interne, car les tensions d'Awdal ravivent un sentiment d'abandon déjà perceptible dans plusieurs régions. Il doit en parallèle composer avec un voisin dont l'influence se révèle décisive : l'implication djiboutienne, perçue comme stratégique et non accidentelle, modifie l'équilibre local et alimente les inquiétudes quant aux intentions régionales autour de Zeila. Enfin, les autorités sont confrontées à des pressions communautaires qui dépassent largement le cadre coutumier.

Les griefs exprimés ne relèvent plus seulement des traditions ou des litiges symboliques, mais touchent désormais

régionale inspirée de la dynamique de la SSC. Parallèlement, plusieurs observateurs redoutent que Djibouti ne cherche à structurer une entité issa transfrontalière, renforçant encore les tensions.

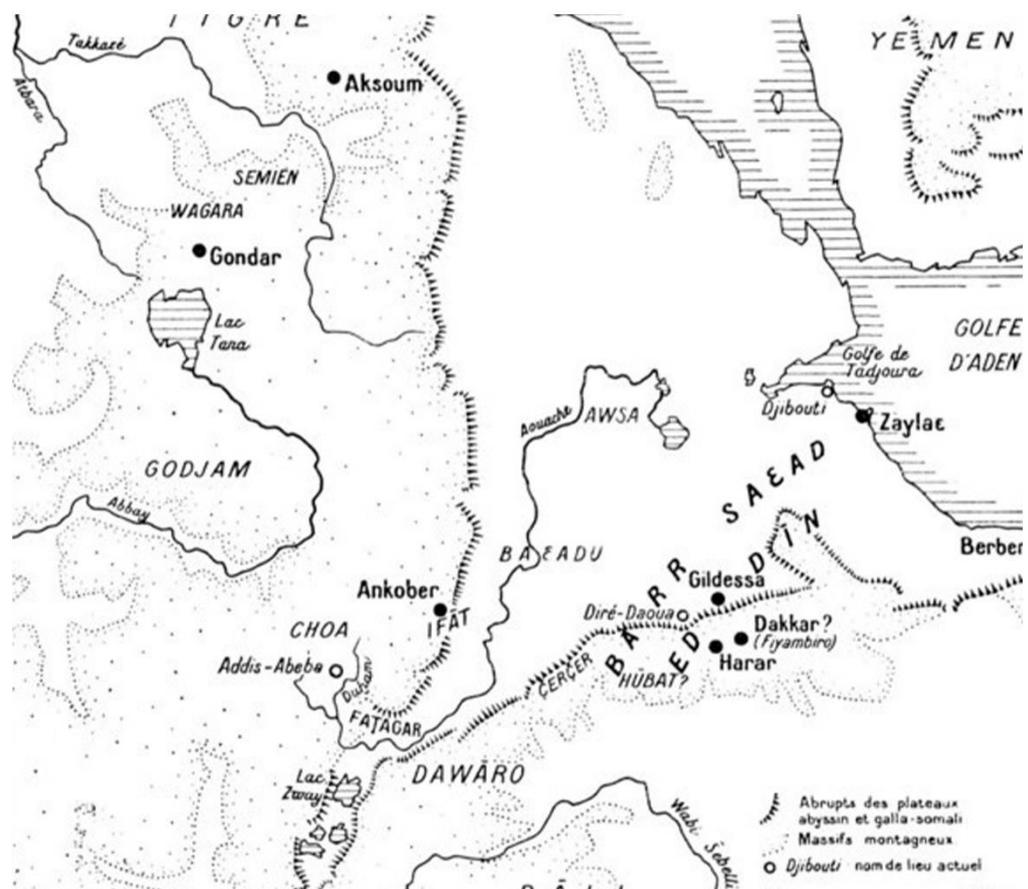
Un État menacé par une recomposition territoriale profonde

Depuis la perte de la région SSC, le Somaliland n'a jamais été aussi vulnérable.

La crise de Zeila révèle un État qui, au moment même où il espérait progresser vers une reconnaissance internationale, se trouve rattrapé par des dynamiques claniques, des rivalités régionales et une défiance croissante des périphéries.

Pour une lecture rigoureuse d'Adal, de ses réseaux et de sa géographie politique

Le 11 novembre, Afar Times publiait une analyse consacrée aux réseaux politiques d'Adal et au rôle des élites afar et balaw dans l'entourage d'Ahmed Ibn Ibrahim al-Ghazi. L'analyste Mohamed Qayaad en a proposé une critique sévère estimant que cette approche relevait d'une relecture identitaire plutôt que d'un effort historiographique. La réponse qui suit examine les limites de cette critique, replace les enjeux dans leur contexte historique et rappelle les données, souvent négligées, qui structurent la compréhension du sultanat d'Adal et de sa longue continuité politique vers l'Awsa.



La critique formulée par **Mohamed Qayaad** contre une lecture mettant en lumière les réseaux afar et balaw dans l'histoire d'Adal se présente comme un exercice de vigilance méthodologique. Elle entend démontrer que toute tentative de repositionner **Ahmed Ibn Ibrahim al-Ghazi** en dehors d'un récit somalien serait avant tout une entreprise identitaire. Cet argument général, cohérent dans son intention, dévoile pourtant ses limites lorsqu'on interroge la manière dont l'analyse publiée par Afar Times est reconstruite par le critique et la façon dont celui-ci mobilise, ou évite de mobiliser, les sources primaires et l'historiographie existante. L'enjeu n'est pas de défendre une identité, mais de rappeler la complexité d'un espace politique qui ne se laisse pas rabattre sur les cadres historiographiques récents.

Dès l'ouverture, Mohamed Qayaad impute à l'analyse publiée par Afar Times une intention identitaire qu'il ne documente jamais. Une telle affirmation exigerait de montrer comment une source aurait été tronquée, comment un raisonnement aurait été orienté, ou comment une conclusion aurait été imposée au texte. Rien de tel n'apparaît dans son analyse. En l'absence d'éléments textuels précis, l'accusation repose davantage sur **une suspicion que sur une démonstration**. C'est un premier décalage méthodologique : au lieu d'examiner les arguments, Qayaad en interroge l'intention supposée, ce qui déplace le débat hors du champ historiographique.

Un raisonnement attribué artificiellement à l'auteur pour mieux le réfuter

Le point central de la critique repose sur une équation que **l'analyse d'Afar Times n'a jamais formulée** : puisque le Futuh al-Habasha ne qualifie pas Ahmed de somali, il faudrait conclure qu'il serait afar. Cette formulation sert de base à toute la réfutation de Qayaad, mais elle ne correspond à aucune phrase du texte initial. L'analyse incriminée ne construit pas une opposition binaire ; elle démontre que les catégories somaliennes appliquées au XVI^e siècle ne reposent sur aucune source, et elle replace Ahmed dans un environnement sociopolitique où les réseaux balaw, les alliances portuaires et les structures intérieures de l'Awsa jouent un rôle majeur. La critique s'attaque donc à une thèse que l'analyse publiée par Afar Times n'a jamais soutenue.

Une critique qui présuppose la conclusion qu'elle veut démontrer

Pour une lecture rigoureuse d'Adal, de ses réseaux et de sa géographie politique

La question balaw : un continuum politique, non une équivalence ethnique

Qayaad affirme que l'analyse d'Afar Times assimilerait Balaw et Afars. Or l'argumentation initiale distingue clairement les deux : les Balaw sont présentés comme un groupe composite, arabo-beja dans ses origines, acteur des réseaux marchands et des ports, mais durablement implanté dans l'espace afar et parfois intégré aux structures d'autorité de celui-ci. Il ne s'agit ni d'effacer leur pluralité ni de les fondre dans une identité contemporaine. L'enjeu est de comprendre pourquoi, dans les sources et traditions régionales, les Balaw apparaissent régulièrement **en interaction étroite avec des lignages afar**, au point que certains segments de la société afar revendiquent encore aujourd'hui des filiations balaw. L'assimilation simplificatrice que Qayaad reproche à l'analyse relève en réalité d'une lecture projective, non du contenu réel du texte.

Alliances, mariages et réseaux : la dimension politique évacuée par la critique

Qayaad reproche également à l'analyse d'Afar Times d'avoir utilisé des alliances matrimoniales - notamment autour de Mahfuz et de Del Wambara - comme preuve d'une ethnicité. Là encore, la critique repose sur une interprétation erronée. Dans l'historiographie des sultanats musulmans, les alliances matrimoniales sont des **indicateurs d'orientation politique**, non des marqueurs identitaires. Elles permettent de saisir comment se structurent les coalitions, les hiérarchies internes et les liens d'autorité. Les ignorer reviendrait à se priver d'un outil d'analyse majeur. Ce que propose l'analyse publiée par Afar Times n'est pas une généalogie ethnique, mais une lecture politique conforme aux méthodes des études médiévales comparées.

L'usage des sources : l'absence de réfutation matérielle

Lorsque Qayaad accuse l'analyse d'Afar Times de « manipuler » ou d'harmoniser de force Trimingham, Cerulli, Tamrat ou Morin, il évite soigneusement de citer les passages concernés ou **de démontrer les contradictions qu'il invoque**. La critique ne s'appuie sur aucun relevé philologique. Elle se contente de rappeler que ces auteurs analysent chacun un aspect différent, ce qui ne constitue pas une réfutation. La mise en parallèle des travaux sur les réseaux portuaires, les formations militaires mallassay, les systèmes lignagers et les continuités politiques de l'Awsa ne relève pas de fantaisie mais d'une méthode historiographique classique.

Réévaluer la centralité afar-balaw : une hypothèse historiographique

L'un des points les plus importants, que Qayaad ignore presque entièrement, concerne les **continuités institutionnelles** entre les élites balaw, les chefferies afar et la trajectoire longue du sultanat. Plusieurs indices convergent : la présence de noms dont la morphologie n'apparaît que dans le lexique afar, la place des soldats d'élite **mallassay** renvoyant à un vocabulaire guerrier propre à cette région, les traditions lignagères reliant certaines tribus afar aux Balaw, et surtout la continuité territoriale qui mène de Harar à l'Awsa, seul espace où le sultanat trouve les conditions politiques de sa refondation comme le montre les récents travaux de relecture des récits historiques d'Harar et de l'Awsa, le *Ta'rikh al-Mulûk* (histoire des rois) et surtout le *Nabdha fî Ta'rikh al-Mujâhidîn* (Aperçu de l'histoire des Mujâhidîn) par l'historienne française **Heloïse Mercier** vie après Harar.

Ces données ne démontrent aucune exclusivité ethnique, mais elles suggèrent qu'un noyau politique lié aux

réseaux afar et balaw a exercé un rôle structurant dans la formation d'Adal, bien plus durable et déterminant que ne le laisse entendre la critique de Qayaad. En d'autres termes, l'analyse publiée par Afar Times ne prétend pas établir une « afarité » de l'imam Ahmed au sens moderne, mais **réintroduire des éléments** que les récits nationaux apparus au XXe siècle ont marginalisés.

La critique de Mohamed Qayaad, en se focalisant sur des intentions prêtées à l'analyse publiée par Afar Times davantage que sur les sources elles-mêmes, ne parvient pas à réfuter les éléments centraux de l'analyse historiographique proposée. L'enjeu n'est pas de réassigner Ahmed al-Ghazi à un groupe moderne, mais de restituer la complexité d'un sultanat dont les dynamiques internes ne se laissent pas réduire aux catégories ethno-nationales récentes. Les continuités entre les élites balaw, les chefferies afar et les structures politiques de l'Awsa constituent **un champ d'étude sérieux**, appuyé sur des indices linguistiques, territoriaux et institutionnels. Les évacuer revient à simplifier l'histoire d'Adal au moment même où elle exige d'être réexamинée.

Ce texte ne cherche pas à clore le débat, mais à rappeler que l'histoire de la Corne de l'Afrique ne peut être lue correctement qu'au **prix d'une méthode exigeante** : celle qui s'appuie sur les données, les traditions et les systèmes politiques, plutôt que sur les intentions que l'on prête aux auteurs. ■

La Commission africaine face au dossier afar d'Érythrée

La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a officiellement enregistré une plainte déposée par la Red Sea Afar Democratic Organization contre l'État d'Érythrée. La communication, soumise le 4 juin 2025 et désormais référencée sous le numéro 868/25, marque l'ouverture d'une procédure continentale portant sur des accusations de violations graves et prolongées des droits fondamentaux des Afar de la région de Dankalia, sur la côte de la mer Rouge.

Cette étape procédurale n'implique pas encore un jugement sur le fond. Elle signifie cependant que la Commission reconnaît la saisine comme recevable sur le plan formel et accepte d'enclencher l'examen institutionnel des faits allégués. Pour RSADO, il s'agit d'un tournant après des décennies durant lesquelles la situation des Afar d'Érythrée est restée largement absente des enceintes juridiques africaines.

Des violations présentées comme continues et systématiques

Dans son communiqué, RSADO affirme que les Afar autochtones de Dankalia sont exposés à une série de violations qu'elle qualifie de structurelles. Sont évoqués des déplacements forcés, des persécutions ciblées, des disparitions, des exécutions extrajudiciaires et la confiscation de terres ancestrales le long du littoral de la mer Rouge. L'organisation insiste sur un point central **ces atteintes ne relèvent pas d'un passé révolu mais se poursuivraient sous les autorités actuelles**.



La plainte met directement en cause l'État érythréen et le parti au pouvoir, le People's Front for Democracy and Justice, accusés de mener des politiques affectant durablement l'existence territoriale, sociale et culturelle des Afar. RSADO décrit une dynamique visant à fragiliser l'ancrage historique de cette population dans la **région de Dankalia**, espace stratégique à la fois sur le plan géographique et politique.

Une reconnaissance procédurale à portée politique

Le recours à la Commission africaine intervient dans un contexte où les mécanismes internes de protection des droits humains en Érythrée sont jugés inexistant par de nombreuses organisations internationales. Pour RSADO, la saisine continentale constitue désormais **le seul cadre institutionnel** permettant d'espérer un examen indépendant et contradictoire de la situation des Afar.

L'organisation affirme sa volonté de coopérer pleinement avec la Commission aux différentes étapes de la procédure, notamment lors de l'examen de l'admissibilité et du fond, et annonce la transmission progressive de documents et de témoignages. Elle appelle par ailleurs les États africains, les organisations régionales et les acteurs internationaux à suivre attentivement le dossier et à renforcer leur vigilance.

Si l'issue juridique de la procédure demeure incertaine, la décision de la Commission marque déjà une inflexion notable. La situation des Afar d'Érythrée entre désormais dans le champ formel du droit africain des droits de l'homme, rompant avec une longue période d'invisibilité institutionnelle et ouvrant un espace inédit de reconnaissance et de qualification juridique des faits allégués. ■

■ La tradition de l'Absouma chez les Afars



La tradition "Absouma" désigne chez les Afars le mariage coutumier entre cousins germains (au sens large) privilégiant ainsi une alliance interne aux familles pour renforcer les liens et assurer la transmission du patrimoine. Bien que très influente, cette tradition est aujourd'hui en déclin dans les zones urbaines en Érythrée et à Djibouti, en raison de l'ouverture sur le monde extérieur, des mariages interethniques et de changement de mentalités.

Principes du mariage traditionnel Afar

Les contraintes de partager un même territoire, d'utiliser des points d'eau communs et de vivre dans ce même territoire et en paix, devaient à tout prix obliger la société traditionnelle à étendre ses relations avec autrui.

Par ailleurs la société traditionnelle a adopté comme base d'identification et d'appartenance, le groupe, garant de

la pérennité et de la transmission de la mémoire traditionnelle.

Or chez les Afars les liens de parenté (MAREE) dépasse largement le cadre de la famille restreinte aux parents et aux enfants, peut s'entendre à l'extérieur de ce cercle, par le biais de diverses alliances, avec les autres groupes (Kedo), une de ces alliances est le mariage d'"Absouma", qui vise à l'origine **une alliance sociale** qui permet de renforcer les sociétés; en outre ce système a également permis aux sociétés traditionnelles d'éviter les mariages entre proches (mariages consanguins) qui à la longue affaiblit. Par ailleurs l'idée fondamentale de ce système matrimonial inter-groupe repose sur le principe de réciprocité (donnant donnant), cela permet d'une part à chacun de deux groupes d'éviter d'être réduit à une famille élémentaire; de nouer des relations inter-groupes résultant le plus souvent sur de groupes d'entraide puis un système d'alliance, qui contribue au règlement de questions paix; et prévenir ainsi les conflits. Ce système a permis de rendre accessible le mariage – chacun étant assuré en principe d'avoir une épouse à marier et fonder ainsi une famille, grâce à la règle de « réciprocité » mentionnée précédemment.

Les Fiançailles

Quelles sont les différentes étapes du mariage traditionnel ? Afin d'illustrer ces étapes prenons l'exemple de la cérémonie telle qu'elle est pratiquée dans la ville de Tadjourah, en République de Djibouti

L'oncle paternel du jeune homme, accompagné de ses proches et des membres de la FIQMA (groupement de solidarité comprenant des jeunes du même âge et de même quartier) se déplace pour demander la main de la fille.

Processus de la cérémonie nuptiale

Le marié vêtu des nouveaux vêtements (chemise blanche, pagne blanc (qale saro) arc-bouté sur la poitrine), tenant le sabre dans sa main droite et le bâton du marié (keetal) dans sa main gauche, escorté par son garçon d'honneur; escorté par un ou de plusieurs de ses amis; en rangs serrés au coude à coude chantant et dansant le Horra est escorté jusqu'au-devant la case conjugale.

Pendant tout le trajet des chants des danses traditionnelles continuent ainsi faisant les éloges du prophète BSL. Le marié (Qarous) est investi de **pouvoirs de bénédictions pendant 3 jours**.

Par ailleurs la mariée parfumée et vêtue des habits traditionnels chatoyants, est conduite à sa demeure conjugale entourée d'un cortège de femmes âgées et de jeunes filles de son âge "chantant le Malabo" et dansant le "Dabbal", chants et danses destinés aux éloges de la mariée et de sa famille.

Après l'entrée des mariés dans leur case conjugale, les hommes continuent à chanter jusque tard dans la nuit le Malabo le Horra, le Kékké; les femmes chantant le Malabo, Dabal et Nacnac.

Parallèlement des nattes colorées (Fidima) tissées par les femmes, spécialement préparées pour la cérémonie, constitueront la décoration interne et tapisserie de la future case nuptiale. ■

La question Afar de l'Érythrée

Un article de Yonas Yezezew, chercheur et consultant au sein de Horn Review, basé à Addis-Abeba. Spécialisé en géopolitique de la Corne de l'Afrique et en intégration régionale, ses travaux portent sur la sécurité, la politique des grandes puissances et les dynamiques économiques et politiques de l'Afrique de l'Est.



Les Afar comptent parmi les plus anciennes communautés indigènes de la Corne de l'Afrique. Ils occupent un vaste territoire qui s'étend sur l'Éthiopie, l'Érythrée et Djibouti modernes. Leur terre, historiquement unifiée et habitée par un peuple en grande partie nomade et culturellement homogène, fut tragiquement morcelée entre ces trois États. Malgré leur résistance anticoloniale, les Afar ont continué à subir des divisions internes et une **marginalisation systémique** imposée par les gouvernements centraux de chacun de ces pays.

Malgré cette fragmentation politique, les Afar ont conservé un fort sentiment d'unité, fondé sur la parenté, la langue et les traditions pastorales communes. Leur société a toujours conçu son territoire comme un ensemble indivisible, souvent désigné sous le nom de « Triangle Afar ». Cette patrie s'étend le long de la mer Rouge jusqu'au golfe d'Aden, une région d'une immense **importance géopolitique** qui a depuis longtemps attiré l'attention des puissances locales et étrangères.

Cependant, le contrôle français de Tadjourah, la conquête italienne de la côte de la mer Rouge à la fin du XIX^e siècle et l'incorporation complète des



Afar d'Awsa dans l'Empire éthiopien après la Seconde Guerre mondiale ont placé les Afar de la Corne dans des structures politiques distinctes.

Leur territoire contient des **ressources stratégiques**, des voies de transport vitales et l'accès aux ports d'Assab et de Djibouti, essentiels à la sécurité nationale et à la survie économique de l'Éthiopie. Pourtant, le peuple Afar est resté politiquement marginalisé, divisé par des frontières qui ne reflétaient ni sa volonté ni ses intérêts collectifs.

Sous le règne de l'empereur **Haïlé Sélassié**, les Afar furent administrés dans cinq provinces fragmentées. Les dirigeants et sultans Afar plaidèrent alors sans relâche pour que leurs territoires soient réunis en une seule région au sein de l'Éthiopie. Cette aspiration à l'unité fut perçue avec méfiance par les gouvernements successifs d'Addis-Abeba.

La perspective d'une région Afar consolidée et politiquement consciente était considérée comme une menace, une revendication irréductible susceptible de déstabiliser l'équilibre ethnique de l'empire. Cette peur profondément ancrée d'une « Grande Afarie » devint une constante dans les relations entre l'État et la communauté.

Au début des années 1970, des anciens, chefs religieux et notables Afar demandèrent à l'empereur Haïlé Sélassié d'unifier les territoires afar dispersés sous une seule unité administrative. Le refus de l'empire accrut les ressentiments afar et renforça l'idée que l'État les considérait comme des sujets plutôt que comme des acteurs à part entière de l'ordre politique éthiopien.

La question Afar de l'Érythrée

Ce rejet catalysa la politisation des élites afar, menant à la création d'un mouvement nationaliste embryonnaire qui se cristallisa bientôt dans le Front de libération Afar (ALF).

Révoltes, fédéralisme et la perte d'Assab : continuités de la marginalisation

Le régime du Derg, qui remplaça la monarchie, fit naître de nouveaux espoirs sous couvert de réforme révolutionnaire. Il **reconnut le concept de nationalités** et accorda une autonomie régionale limitée. Pour les Afar, cela ranima brièvement l'espoir de voir leur aspiration à l'unité enfin prise en compte. Mais cet espoir fut de courte durée. En **1987**, l'administration déclara la région d'Assab « auto-administrée » et éleva le district d'Awsa, tout en laissant une grande partie du territoire afar divisée et affaiblie politiquement. **Les Afar s'opposèrent à la décision du Derg de séparer Assab**, craignant que cela ne conduise plus tard à leur démembrément. Leurs craintes furent justifiées : le référendum érythréen ignora leurs droits, coupant l'Éthiopie de son accès historique à la mer et fragmentant davantage la société afar.

Lorsque le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (EPRDF) prit le pouvoir en **1991**, l'Éthiopie adopta un système fédéral reconnaissant officiellement les États régionaux fondés sur l'ethnicité. Les Afar obtinrent ainsi un État régional dans cette nouvelle structure. Toutefois, les partis dominants reléguèrent le Parti national démocratique afar (ANDP) au rang de simple « parti affilié ». Cette position marginale **excluait les élites afar des centres de décision**, limitant leur accès aux ressources politiques et économiques.

La création de l'Érythrée à la suite du référendum de 1993 modifia une fois

encore le destin du peuple afar. Les Afar de la mer Rouge, habitants de la longue côte érythréenne, se retrouvèrent citoyens d'un nouvel État qui ne reconnaissait ni leur identité distincte ni leurs droits politiques. Beaucoup d'Afar affirment qu'ils furent **exclus du processus référendaire** ayant décidé de la sécession érythréenne. Des témoignages suggèrent que des acteurs internationaux et régionaux, notamment le TPLF et le EPLF, auraient **favorisé cette séparation** sans consulter les communautés afar directement concernées. Par la suite, tant l'EPRDF en Éthiopie que le PFDJ en Érythrée adoptèrent des **politiques de négligence et de confinement** à l'égard de leurs populations afar respectives.

Ruptures sociales, exil et nécessité d'une relecture géopolitique

La division du territoire afar consécutive à la sécession érythréenne provoqua de profondes ruptures sociales et économiques. Les Afar d'Éthiopie furent **coupés d'Assab**, leur débouché historique et économique sur la mer. Ce qui était autrefois une courte route vers la côte devint un long détour à travers un pays étranger. Les Afar d'Érythrée, quant à eux, devinrent **l'un des groupes les plus réprimés** du nouvel État. Des rapports firent état de déplacements forcés, d'exclusion politique et de marginalisation systématique sous le régime du PFDJ. Leur accès à la terre, à la mobilité et à leurs moyens de subsistance côtiers fut restreint, beaucoup furent emprisonnés ou persécutés. Des milliers d'entre eux se réfugièrent en Éthiopie et à Djibouti pour y chercher sécurité et reconnaissance.

Cependant, l'administration éthiopienne qualifia fréquemment ces réfugiés afar d'« Érythréens », classification fondée sur leur origine étatique plutôt que leur identité nationale, ce qui devint un

puissant **outil d'exclusion politique et économique**.

Ce phénomène reflète un schéma plus large. En Érythrée, les Afar **furent perçus avec méfiance** en raison de leurs liens transnationaux. En Éthiopie, les dirigeants de l'EPRDF craignaient **les tendances irréductibles** des nationalistes afar, redoutant que leurs appels à l'unification du territoire ne menacent la cohésion nationale. En conséquence, la région afar reçut peu d'investissements et fut faiblement représentée au sein de la coalition dirigeante. Malgré sa position stratégique et sa contribution à la sécurité nationale, la région resta en retard en matière de développement et de participation politique.

Pour que l'Éthiopie traite efficacement cette question, elle doit fondamentalement **changer sa perception des Afar**. Une participation politique est non seulement une exigence morale, mais une **nécessité géopolitique**. Compte tenu des dynamiques politiques internes, de la géopolitique régionale et des évolutions contemporaines, il est essentiel d'analyser la situation à travers le prisme du peuple afar.

La **stabilité future de la région**, ainsi que toute résolution possible de la question du port, dépendent d'un **partenariat authentique avec le peuple afar** en reconnaissant ses sacrifices et en honorant enfin sa longue quête de dignité, de développement et d'autodétermination. En dotant véritablement la région afar d'un pouvoir réel, l'Éthiopie pourrait assurer un corridor maritime stable et durable, soutenu politiquement par ses propres habitants. ■